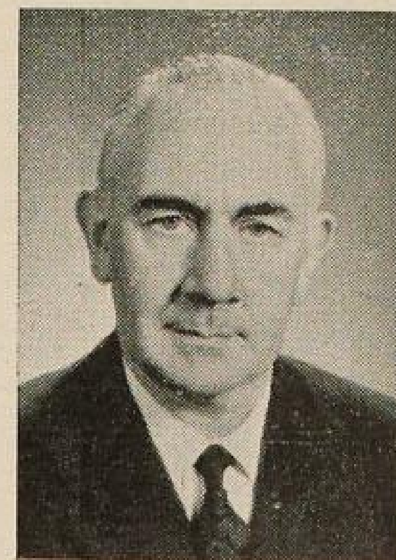


ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 5 Mars 1967



ANDRÉ HALBOUT

JEAN LEVÊQUE

Electrices, Electeurs de la 5me Circonscription,

Comme en novembre 1962, je me présente à vos suffrages assisté de Me LEVÈQUE, l'un et l'autre fidèles à la politique de rénovation du pays entreprise depuis 1958 avec le Général de Gaulle.

J'ai conscience d'avoir bien rempli le mandat que vous m'avez confié ainsi que d'avoir tenu les engagements que j'avais pris.

Sur le plan régional qui, je le conçois, vous préoccupe au premier chef, j'ai défendu vos intérêts à la tribune et dans les commissions, par des questions écrites et des démarches personnelles auprès des Ministres et par des interventions lors de la discussion des lois et budgets.

Dans les lettres que je vous ai adressées récemment, j'ai rappelé l'action menée au cours de la dernière législature sur les plans international, national et régional dans les domaines qui vous intéressent. Je n'y reviendrai donc pas, car il est impossible dans le cadre de cette circulaire de dresser un bilan complet de l'œuvre accomplie. Disons simplement qu'**il ne faut pas mésestimer l'importance du travail réalisé** au cours de la législature qui s'achève.

Ceux qui, depuis tant d'années, proclamaient la nécessité d'un **pouvoir stable** mais s'étaient montrés incapables de l'instaurer ne pardonnent pas à la majorité actuelle d'y être parvenue. Et, négligeant hypocritement de reconnaître ce qui a été fait, ils ne font état que de ce qui reste à faire !

Bien sûr, **il reste beaucoup à faire** (et nous y reviendrons) mais l'œuvre entreprise ne pourra se poursuivre que si la **stabilité gouvernementale** enfin assurée peut se maintenir dans le cadre des nouvelles Institutions que la France s'est données librement et qui survivront à de Gaulle.

Les oppositions ne savent s'unir que pour détruire.

Pour construire, il faut une majorité et cette majorité, c'est vous, qui, dans cette circonscription avez donné **à de Gaulle 73,13 % de vos suffrages.**

Qu'avons-nous fait ?

Sur le plan international

La France est aujourd'hui en paix avec tous les Etats du Monde.

Elle a reconquis son indépendance et sa souveraineté.

Sur le plan européen

Le marché commun devient une réalité et va permettre de réaliser une Europe économique qui marchera peu à peu vers l'Europe politique.

Sur le plan national

Dans tous les domaines : social, économique, équipement, logement, communications et transports, agriculture, éducation nationale, nous avons voté de nombreuses lois qui ont considérablement amélioré la vie de tous les Français.

Mais, je le répète, *il reste encore beaucoup à faire.*

Nous abordons maintenant les problèmes qui se posent plus particulièrement

SUR LE PLAN RÉGIONAL
dans le cadre de notre circonscription.

La mise en place d'une administration régionale a permis de procéder, avec l'aide de nombreuses commissions administratives et professionnelles, à une analyse approfondie de la situation économique de notre région qui a mis en lumière les causes de notre retard et déterminé les orientations propres à redonner à notre Bocage l'essor auquel il a droit.

Le Bocage est enclavé et il importe de lui donner :

1) DES COMMUNICATIONS :

Sur le plan routier

En premier lieu, des *routes* à débit rapide, qui permettent, du Nord au Sud, de profiter de l'autoroute Paris-Caen, par l'équipement de l'axe Caen-Rennes, et d'Est en Ouest, de moderniser l'itinéraire Paris-Granville, tout en poursuivant l'étude d'un projet d'autoroute qui, venant s'appuyer à Chartres sur l'itinéraire Paris-Bretagne, joindrait Briouze, Vire et remonterait la Manche en direction de Cherbourg.

Il conviendra, dans le même temps, de poursuivre l'aménagement et l'élargissement de beaucoup de nos routes secondaires, où la présence de véhicules de lourd tonnage rend la circulation difficile et dangereuse.

Sur le plan ferroviaire

La diésélisation de la ligne Paris-Granville va être entreprise, et de nettes améliorations seront apportées sur le trafic de cette ligne *dès l'été 1967.*

Le maintien de la ligne Caen-Flers, indispensable pour Condé-sur-Noireau et les localités de la vallée de l'Orne dont elle conditionne le développement.

Sur le plan des télécommunications

Un effort important doit être accompli pour satisfaire les demandes de branchement téléphonique en instance, sans exiger le versement d'avances d'un montant prohibitif et pour poursuivre l'équipement en automatique.

2) DES ACTIVITÉS NOUVELLES :

Nous avons pu, fort heureusement, placer la quasi-totalité de notre circonscription en zone d'entraînement (zone I réunissant le maximum des avantages au profit des entreprises décentralisées).

Nous poursuivrons notre aide aux municipalités intéressées pour l'équipement de zones industrielles judicieuses et l'installation d'entreprises nouvelles ou décentralisées.

La reconversion du bassin minier (Saint-Rémy) sera poursuivie sans relâche.

3) DES LOGEMENTS

Car il ne sert à rien de chercher à implanter des usines si on ne fixe pas la main-d'œuvre par des logements confortables et à loyers modérés.

Mais il faut maintenir et restaurer nos habitations rurales afin de conserver à nos communes une population susceptible, soit de fournir la main-d'œuvre agricole nécessaire, soit de travailler dans des centres voisins.

4) DES ADDUCTIONS D'EAU

Pour équiper des logements, il faut les alimenter en eau.

De nombreux projets sont en cours d'étude ou de réalisation. Nous ferons tout en notre pouvoir pour en accélérer l'exécution.

TOURISME

L'ensemble de notre Bocage recèle des sites remarquables et trop peu connus. Sa proximité de Paris en fait une zone de détente et de week-end, sa situation proche des ports maritimes et aériens offre en particulier aux touristes britanniques, belges et allemands, des itinéraires aussi séduisants que variés.

C'est pourquoi, il nous faut donner au TOURISME une place de choix dans notre équipement régional.

POUR LES JEUNES

dont le nombre s'accroît si heureusement, nous veillerons à ce que l'équipement entrepris se poursuive normalement, notamment en ce qui concerne *la formation professionnelle et technique*. A cet égard, la construction imminente d'un *Collège Agricole du Bocage*, près de Vire, offrira à 300 jeunes, pour la rentrée scolaire de 1968, une double orientation : agricole pour ceux qui se destinent à cette activité, technique pour les autres.

Des équipements sportifs sont également envisagés dans les principaux centres.

POUR LES CULTIVATEURS

Il serait injuste de minimiser les mesures prises en faveur de l'agriculture et qui sont très importantes, mais il s'agit essentiellement de réformes qui n'ont pas encore porté tous leurs fruits ; c'est pourquoi il subsiste un *MALAISE AGRICOLE* certain et parfaitement justifié.

Deux motifs essentiels le provoquent :

1° - Une fiscalité excessive résultant d'une évaluation exagérée des revenus cadastraux et, par voie de conséquence, des bénéfices forfaitaires à l'hectare. Cet effort fiscal n'aurait pu se justifier que si les revenus agricoles avaient augmenté. Or, dans notre région du Bocage à prédominance d'élevage, la production n'a pas augmenté et les prix sont restés stables.

Grâce aux efforts conjugués de M. le Préfet, des représentants agricoles et des députés du Calvados, *nous avons enfin obtenu que les impôts pour l'année 1966 ne soient pas augmentés et même qu'il y ait une légère diminution.*

D'autre part, nous continuerons à lutter pour obtenir *la suppression de la taxe complémentaire* qui est devenue injuste.

2° - La stagnation des prix agricoles

Sur ce chapitre, il est certain que la mise en place du marché commun va mettre notre agriculture dans une position favorable, car les prix agricoles européens sont supérieurs aux prix français, et les mois qui viennent vont marquer des échéances réconfortantes par l'entrée en vigueur successive des prix européens pour les différentes denrées, cette année pour le blé et les céréales, le 1er avril 1968 étant la date retenue pour le lait, les produits laitiers et la viande bovine.

Pour que le marché commun ait toute sa portée, il nous faudra, par tous moyens, encourager les cultivateurs à faire des produits de qualité : lait, produits laitiers, viande, blé, autres céréales, et enfin notre Calvados.

POUR LES COMMERÇANTS & ARTISANS

Vos problèmes ne seront résolus que par l'accroissement de la population de nos principaux centres ; ils sont donc liés au développement de l'infrastructure industrielle dont nous avons déjà parlé.

Il faudra veiller à ce que la concurrence des grosses entreprises ne soit pas favorisée par des avantages fiscaux ; il conviendrait par contre de faciliter la constitution d'organismes professionnels vous permettant d'effectuer vos achats dans des conditions qui vous placent dans une position compétitive.

La suppression de la taxe complémentaire (déjà acquise pour les artisans) devrait également être effectuée, ainsi que la promesse en avait été faite. Elle viendrait normalement s'inscrire dans la réforme générale de la fiscalité que le Gouvernement s'est engagé à réaliser en 1967.

POUR LES FONCTIONNAIRES & SALARIÉS

Nous n'avons obtenu qu'un aménagement trop insuffisant des zones de salaires. Nous ne cesserons d'en réclamer la *suppression totale.*

L'augmentation des traitements et salaires est également à notre programme, ainsi qu'une *juste répartition des charges fiscales.*

L'installation d'usines nouvelles, l'aide aux industries locales, seront donc encore notre but pour améliorer la situation des ouvriers.

POUR LES PERSONNES AGÉES

Un effort a été fait en votre faveur par l'octroi de l'allocation vieillesse dont le montant va être porté en juillet à 220.000 anciens francs.

Nous pensons qu'il convient de poursuivre une politique de logements à loyer réduit ; plusieurs projets sont en cours d'étude en vue de construire des logements individuels avec divers services communs.

POUR LES ANCIENS COMBATTANTS & VICTIMES DE LA GUERRE

L'amélioration de vos retraites, une plus juste indexation du « rapport constant », continueront à être notre but.

Electrices, Electeurs, le chemin parcouru est déjà considérable.

Si vous voulez que l'œuvre entreprise soit poursuivie, ne portez vos voix ni sur des **opposants systématiques** dont l'attitude purement négative ne peut mener qu'**au désordre et à la stagnation,** ni sur des **isolés** que leur prétendue indépendance ne peut contraindre qu'à un **rôle stérile.**

DANS VOTRE INTÉRÊT, VOTEZ POUR LE PROGRÈS ET L'EFFICACITÉ

VOTEZ **HALBOUT-LEVÊQUE**

Candidats Vme République

André HALBOUT

Député Sortant

Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 1939-1945
Croix des Combattants Volontaires de la Résistance
Officier de l'Ordre des Palmes Académiques
Chevalier du Mérite Agricole

Remplaçant éventuel : Jean LEVÊQUE

Conseiller Général

Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier du Mérite Civil
Officier du Mérite Militaire
Chevalier du Mérite Agricole
Chevalier de l'Ordre de la Santé Publique
Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports

IMP. M. PICHARD — VILLERS-BOCAGE